

# Les idées religieuses en Autriche de 1767 à 1787

Autor(en): **Wittola**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue internationale de théologie = Internationale theologische Zeitschrift = International theological review**

Band (Jahr): **6 (1898)**

Heft 23

PDF erstellt am: **14.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-403422>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

LES  
IDÉES RELIGIEUSES EN AUTRICHE  
DE 1767 A 1787.

CORRESPONDANCE DU D<sup>r</sup> WITTOLA AVEC LE C<sup>te</sup> DUPAC DE BELLEGARDE

(Fin.<sup>1</sup>)

à Propstdorf ce 28 d'Oct. 1777.

*Monsieur !*

Il y a bien de temps, M., que je ne vous ai pas entretenu de nouvelles de nos contrées ; mais c'est pour vous en donner aujourd'hui de très intéressantes<sup>2</sup>). M. le ch. de Terme vous aura déjà parlé en général de ma mission en Moravie, et ma reconnaissance exige que j'entre en quelque détail. Les troubles de religion en Moravie dans les montagnes limitrophes d'Hongrie ont été excités par une indiscretion presque incroyable de trois missionnaires appelés *de la pénitence*, et nommés Korzisha, Girziczeh et Sassina. C'étaient des prêtres seculiers, mais qui avaient fait leurs études et pratiqué leur charlatanisme chez les Jés. Ces insensés s'étaient avisés, qu'il serait bon de découvrir les restes des Frères Moraves dans ces montagnes, pour pouvoir plus aisément trouver et confisquer leurs livres, et les chasser hors du pays. Car depuis l'empire des Jésuites en Moravie on y avait introduit une espèce d'Inquisition d'autant plus dangereuse, qu'elle se faisait sans aucune forme de procès, et que le bras seculier n'y entraît que pour exécuter

<sup>1</sup>) Voir la *Revue*, n<sup>o</sup> 22, avril 1898, p. 308-335.

<sup>2</sup>) Voir les *Nouvelles Ecclésiastiques* du 6 Fev. 1778.

ce que la violence de leur zèle barbare leur inspirait contre un peuple plongé dans l'ignorance de la religion. Sur ce pied là nos missionnaires se sont adressés au Gouverneur de la Moravie M. le comte de Blumegen, pour le prier de leur accorder une escorte de la milice provinciale, afin qu'ils puissent sous leur assistance prendre par force les livres défendus, qu'ils trouveront dans les maisons. Ce qu'ayant obtenu ils ont trouvé bon, de se servir d'un mensonge pour déceler plus aisément les possesseurs de ces livres là. Vers la fin de l'Avril dernier ils ont entamé de concert ces montagnes de deux côtés; d'un côté c'était Korzisha et de l'autre Girziczeh avec Sassina, qui à la faveur de leurs gardes s'annonçaient partout comme une *commission aulique et épiscopale*. Cette prétendue commission n'imposa que trop à quantité des curés et des officiers d'économie. Allant de lieu en lieu elle tenait ses séances partie dans les châteaux partie dans les maisons paroissiales, dans la présence du clergé et des officiers seigneuriaux. Assise à une table, où il y avait un crucifix placé entre deux chandelles, elle a fait appeler les paysans ou bourgeois par communautés, et leur déclara à peu près : « Que la volonté de la cour comme du vénérable consistoire d'Olmütz étant, que chacun professe librement la religion, qu'en sa conscience il tient pour véritable, et la sincérité chrétienne obligeant tous les fidèles de confesser de bouche ce qu'ils croient dans le cœur, la commission demande à tous de dire nettement, s'ils sont et veulent rester catholiques, ou s'ils sont ou veulent devenir *évangéliques*; les assurant qu'ils n'ont rien à craindre dans ce dernier cas, pas même que *leurs livres leur soient ôtés*. » Par ce procédé aussi impie qu'extravagant il est arrivé, que jusqu'à la moitié du mois de mai outre deux villes, petites mais très peuplées, plus de soixante villages, c'est-à-dire plus de 25,000 personnes se sont déclarées contre l'Eglise, ne sachant pour la plupart ce qu'ils faisaient. Car Corzisha dans une lettre, qui m'est tombée depuis en original entre les mains, rend au vicaire de Roznau la raison pourquoi il s'est servi du nom *évangélique*. « Si vous leur demandez, dit-il, s'ils sont luthériens ou hérétiques, personne ne voudra l'être. » Et en vérité le nom de luthérien est si odieux à ce peuple là, qu'il se sert de cette expression pour dire *infidèle*, comme cela m'est arrivé plus d'une fois dans le cours de cette mission.

S. M. l'Impératrice vivement allarmée de troubles, qui menaçaient également l'église et l'état, pensa sérieusement d'y apporter remède. Dans une conférence secrète les derniers jours de Mai il a été résolu d'envoyer en Moravie non seulement quelque Ministre pour pourvoir à la sureté publique, mais aussi des prêtres pour appaiser les esprits. On prétend avec assez de vraisemblance que S. M. ayant sur ce dernier article demandé l'avis de M. de Kaunitz, ce prince ne lui a fait là-dessus que cette remarque, de n'y point envoyer *aucun prêtre recommandé par le card. Migazzi*. Le 1<sup>er</sup> du mois de juin j'ai eu une estafette, qui m'appelait à Vienne par les ordres de la cour. M'y étant rendu, S. E. M. le Baron de Kressel me dit, que S. M. m'attend avec impatience et m'a envoyé sur le champ à Schönbrunn. J'ai d'abord été admis à l'audience, et j'ai reçu mes ordres de la propre bouche de la Souveraine. S. M. me dit : « Voilà la grande misère ! Me voilà réduite à faire de vous un missionnaire. » Comme elle montrait une extrême inquiétude et qu'elle parlait presque les larmes aux yeux, je me suis pris la liberté de rassurer S. M. en disant : « J'espère que Dieu sera avec nous, et qu'il calmera cet orage, surtout si V. M. invoquera son saint nom et nous aidera de ses prières. » O ! je le ferai de bon cœur, était la réponse de cette princesse toute pleine de religion.

Nous partimes le même jour 2 Juin le soir M. le B. de Kressel, M. Kindermann directeur des écoles dans le royaume de Bohême et doyen de Toussaints à Prague, et moi. Le baron me raconta que lorsque S. M. lui avait dit de me prendre avec soi, elle daigna se servir d'expressions, qui marquaient beaucoup de confiance en ma personne. Pendant le chemin je priais Dieu, d'empêcher l'éruption d'une sédition ouverte avant notre arrivée, et de me donner quelque crédit non seulement auprès du peuple et surtout auprès du clergé de la Moravie, le siège épiscopal d'Ollmütz étant vacant. Mon inquiétude sur ce dernier article a diminué beaucoup, quand j'ai appris de M. de Kressel, que S. M. lui avait ordonné de prendre avec nous M. de Hay Prévôt mitré de Nicolsbourg, qui est du diocèse d'Ollmütz et qui avait servi successivement les deux derniers évêques. Le 3 nous avions une longue conférence à Brunne chez M. le Gouverneur ; et une autre le 6 à Hradisch, où nous étions arrivés le 5.

Les Jésuites ignoraient mon départ de Vienne quelque peu de jours. L'ayant su et frappés d'une telle nouvelle ils ne savaient quoi dire. Au lieu que jusque là ils ne se sont lassés d'exagérer la chose et de crier par toute la ville comme en triomphe, que la défection de la moitié de la Moravie est un des beaux effets de l'abolition de leur société, les uns commençaient à en rabattre trop l'importance, les autres se contentaient d'imiter les moqueries de Sannaballat, comme un certain *Obermayer*, ou de me souhaiter la martyre, comme le *P. Penzoni*. Après quelques semaines, lorsque la cour et la ville était déjà trop instruite des succès étonnants, qu'il a plu à Dieu d'accorder à nos opérations, ils se sont réduits à un silence merveilleux, mais qui naturellement ne pouvait être d'une longue durée. Au commencement d'Août ils ont fourré dans la gazette de Nuremberg et puis dans celle de Deux-ponts des contes malicieusement controuvés pour rendre suspecte mon orthodoxie. Vers la fin du même mois ils ont fait courir un autre mensonge, et un certain vieux Exj. *Joseph Pohl* (qu'on croit recteur de leur collège académique à Vienne, où à proprement parler ce n'est que la robe des Jésuites qui a été abolie) est couru pour demander avec empressement à M. S... officier de la poste de ma connaissance : *s'il est vrai que M. de Hay et M. Wittola avaient été chassés par des paysans attroupés et qu'à peine ils se sont sauvés de leurs mains*. Un autre Exj. le doyen de Nicolsbourg a fait deux fois le même jour les mêmes informations dans la maison du prévôt. Ce qui devait mortifier le plus les Jésuites, c'est que nos relations n'allaient pas le chemin ordinaire de la chancellerie aulique, où ils avaient leurs gens, qui leur auraient donné communication de tout, mais par le canal de M. de Kressel (qui était de retour dès le 14 de Juin) droitement dans les mains de S. M.; laquelle témoigna à chaque propos, combien elle était satisfaite de nos services. C'était une providence particulière, que Dieu m'a donné pour compagnon de cette mission le prévôt Hay, qui ne s'était pas déclaré jusqu'ici ouvertement contre la société, et qui au reste est très estimé et à Vienne et en Moravie. Comme nous étions toujours d'accord sur les moyens de pacifier cette portion de l'église, les Jés. comprenaient bien qu'ils ne pouvaient me déchirer sans toucher en même temps ce prélat et se le rendre ennemi; et cette considération politique a sans

doute tempéré un peu leur acharnement contre ma personne. Les deux gazettes cependant ne parlaient que de moi. Les Exj. les portaient par toutes les maisons ; et S. Em. le C. Migazzi a daigné envoyer l'extrait, *écrit* par M. le chanoine d'Hillmayer, à M. de Gruber directeur du consistoire de Passau pour la basse Autriche, de celle de Deux-ponts.

Après trois mois de travaux, quelquefois assez difficiles, Dieu nous a donné la consolation de voir les esprits reconciliés et la paix rétablie. Nous sommes retourné à Vienne le 9 du mois de Septembre. L'audience à laquelle nous avons été admis tous les deux, a duré plus d'une heure. S. M. nous a assuré 6 ou 7 fois, qu'elle était extrêmement contente de toutes nos démarches et des arrangements, que nous avons fait en Moravie. Le 10 elle m'a conféré le titre d'un prévôt mitré à Bienko en Croatie. Quand j'ai été la remercier de cette faveur inattendue, S. M. me déclara qu'elle me payera tout ce qu'il me faut en cette qualité, et que je n'ai qu'à me faire faire les ornements pontificaux à son compte. Elle ajouta très gracieusement : « Je n'ai à présent autre chose pour vous récompenser ; et il n'y a aucun revenu attaché à cette prévôté. » Je répondis : mais s'il y en avait V. M., je ne pourrais l'accepter, puisque la pluralité est défendue par les s. canons. C'est pour obéir à V. M. que je l'accepte ; et il ne me reste qu'à prier Dieu de me faire la grace, que cette nouvelle dignité sans m'enfler me rende plus propre de servir son église et V. Majesté. Sur quoi elle me dit : *croyez moi, qu'il y a des occasions, où vis-à-vis de certaines personnes un extérieur respectable est nécessaire.* M. le prévôt de Nicolsbourg a été régalaé d'une belle croix, et S. M. lui donne une pension de 1200 flor. par an, pour qu'il veille sur le clergé et sur les maîtres d'école de ces montagnes là, tant qu'on le trouvera nécessaire.

Car il serait ridicule de prétendre, que nous avons converti parfaitement tous ces pauvres montagnards ; une telle conversion n'est pas l'ouvrage de quelques semaines. Mais ce que nous prétendons, c'est que nous les avons bien préparés à une future conversion véritable et durable ; leur ayant procuré de bons prêtres, de bonnes écoles et de bons livres, et la précieuse liberté de lire l'Écriture sainte. C'est ce qui nous a le plus couté, tout le chapitre et le consistoire d'Ollmütz étant très prévenu des préjugés pharisaïques des Jésuites contre la

parole de Dieu. Mais par sa grace nous avons tellement réussi, que S. M. a donné des ordres pour faire à Prague une nouvelle édition de la Bible bohémienne pour l'usage de ce pauvre peuple, qui n'entend que cette langue. Dès le commencement nous avons donné une ample instruction au clergé de ces contrées, pour le mettre sur le contrepied de l'art de convertir des cidev.<sup>1)</sup>. Les grands principes sur lesquels elle roule sont: 1° Qu'on ne saurait regarder ces pauvres gens comme de véritables hérétiques. 2° Que supposé même qu'il y en a parmi eux, nous ne devons pas ni les retrancher, ni nous séparer d'eux; le schisme étant un mal incomparablement plus grand que l'hérésie. 3° Que ce n'est pas la violence, mais l'instruction, la charité et une patience à toute épreuve qu'il faut employer pour les convertir, ou plutôt pour présentement les disposer à se bien convertir. Je ne manquerai pas de vous informer bientôt, M., des autres démarches et arrangements, que nous y avons faits. Vous pouvez cependant faire usage de cette relation dans les N. E., mais avec votre prudence ordinaire. Bénissez le Seigneur avec moi *quoniam bonus, quoniam in saeculum misericordia ejus*; et ayez la charité de le prier, de me faire la grace de le servir toujours fidèlement *sive per ignominiam sive per bonam famam*, sans jamais oublier que je suis un serviteur inutile. J'ai l'honneur d'être avec autant de respect que d'attachement,

Monsieur!

votre très-humble et très-obeissant serviteur

WITTOLA,

Prévôt de Bienko.

---

Vienne ce 17 de janv. 1778.

*Monsieur!*

Notre ami de Terme vous aura déjà averti, qu'au milieu du mois de Novemb. S. M. m'a bien voulu honorer d'une autre commission pour la Moravie. Avant que de partir pour Ollmütz, pour faire la revue de l'université de cette ville, ce qui était l'objet de cette seconde commission, j'avais laissé à M. de Terme ma relation finale de la première telle que je l'avais donnée à la Cour, afin qu'il la traduise en français et vous

---

<sup>1)</sup> Cidev.? (sic) « Ci-devant nommés? »

l'envoie. J'ai cru que ce serait le détail le plus naturel et le moins suspect ; et il m'assure que vous l'avez déjà. Je n'ai [q'] à ajouter, que par une benediction du Seigneur, qui surpasse mes espérances, le pauvre peuple est déjà presque entièrement rentré dans la paix de l'Eglise et dans l'obéissance envers ses pasteurs légitimes, sans qu'on lui eut fait la moindre violence pour le ramener. M. le prévôt Hay de Nicolsbourg, qui était avec moi dans ces montagnes et qui continue d'être le commissaire de la Cour aussi bien que de son évêque d'Ollmütz, m'a raconté le 2 de ce mois, que selon les relations qu'il tient des prêtres que nous y avons établis, le progrès de la religion va toujours en croissant. Et qu'à Hostiallcow même, le plus endurci de tous les villages, où la communauté entière s'obstinait par une conjuration marquée de ne plus aller à l'église, il y avait déjà avec le commencement de Décembre 5 familles, qui se sont rendu et qui la fréquentent.

J'ai reçu, étant encore à Ollmütz, vos deux lettres par la voie de votre bon ami M. le chan. de Terme. En vous remerciant aussi bien que M. l'Archevêque de la part que vous prenez à notre consolation, je dois, pour compléter mon détail, répondre aux trois questions que vous me proposez dans celle du 2 Déc. Les préjugés de ces pauvres montagnards de Moravie consistaient principalement dans une grande aversion de la vénération des images et de l'invocation des Saints. Mais aussitôt qu'on leur a exposé ces articles selon la doctrine du concile de Trente, ils y entraient sans difficulté. Le préjugé le plus singulier et le plus difficile à réfuter vis-à-vis de ces ignorants, c'était que ne voulant pas être Luthériens, d'une part, ils prenaient de l'autre le mot de catholicisme pour l'assemblage de toutes les fausses dévotions, superstitions et abus des prêtres de ces derniers temps.

Pour ce qui est de leurs demandes, ils nous demandaient 1° la liberté de lire la parole de Dieu, et de leur donner des prêtres qui la prêchassent, au lieu, disaient-ils, des fables et des invectifs dont nos pasteurs ne cessent de nous tourmenter toute l'année. 2° Il y a eu un grand nombre, qui nous ont demandé la communion sous les deux espèces. 3° Quelques brouillons demandèrent aussi des pasteurs protestants ; prétendant qu'il n'y a point d'autre moyen de se débarrasser de la tyrannie des prêtres, qui ne montrent que l'envie



de dominer et de persécuter tous ceux qui osent les contredire.

Nous n'avons été obligés de tolérer, sinon l'absence de beaucoup de familles de leurs églises, et la lecture des livres protestants (la plupart innocents et ne contenant aucune hérésie) jusqu'à l'arrivée des catholiques, qu'on a été obligé de faire traduire et imprimer, tout le diocèse étant entièrement dépourvu de bons livres. S. M. l'Impératrice a chargé à notre instance M. *de Schulenstein*, doyen mitré de tous les Saints à Prague, de procurer une nouvelle édition de la Bible, laquelle n'est pas encore achevée. Au reste c'est un mensonge suggéré à quelques gazettiers par les Jésuites, que nous avons été obligés d'ôter quelques images ou statues des églises, etc.

Je ne manquerai pas, M., de vous donner avec le temps la relation de ma dernière commission à l'université d'Ollmütz; cependant soyez assuré qu'il n'y a personne qui vous soit dévoué avec plus de vénération que

Monsieur!

Votre très-humble et très-obéissant serviteur

Le prévôt WITTOLA.

---

*Propstdorf* ce 16 de Mai 1778.

*Monsieur!*

Mille excuses, Monsieur! de ce que je viens si tard vous donner la relation des résultats de ma dernière commission à Ollmütz. Les commencements de cette commission n'étaient pas fort agréables<sup>1)</sup>. . . . . J'avais déjà été 8 jours à Ollmütz, lorsqu'il m'est venu un ordre de la cour, de ne point passer outre dans mes opérations avant l'arrivée de M. de Heinke (conseiller aulique et directeur de la faculté de droit à Vienne). . . . . Cependant les Jésuites à Vienne cherchaient à leur ordinaire leur consolation dans les mensonges les plus grossiers, et crièrent par toute la ville, que ce Wittola assez connu a mis le trouble dans l'université et dans la ville d'Ollmütz; que S. M. se repentant d'avoir commis l'affaire à un tel fou, se voit obligée d'envoyer après lui un *lai* pour pacifier les choses, etc. Mais Dieu a rempli à leur confusion mes espérances; et pendant les six semaines que dura notre commission, nous

---

<sup>1)</sup> Voir les Nouv. Eccles. du 20 Nov. 1778.

avons travaillé avec un consentement si parfait que jamais il n'y a point eu la moindre division entre M. de Heinke et moi, soit sur le procès verbal, soit sur les projets des moyens pour remédier aux abus.

.....La bibliothèque de l'université, que le gouvernement lors de la suppression de la société a eu l'imprudence de confier à un certain P. Pavlik Exjesuite, s'est trouvée dans un désordre horrible. Il n'y avait ni catalogue ni arrangement. Il y a peu d'ouvrages, dont il ne manque un ou plusieurs tomes; p. ex. de 14 Horaces des plus belles éditions il n'y a pas un seul qui soit complet. Nous avons trouvé des livres mutilés, des codes gothiques, dont les lettres dorées étaient excisées [sic] par tout le livre.....

Le chapitre d'Ollmütz, possédé par l'esprit des Jés. n'a pas eu honte de placer pour directeur spirituel dans le nouveau séminaire, à qui la religieuse libéralité de notre Imperatrice a assigné 12 000 fl. de rentes annuelles, un des missionnaires, qui avaient excité l'année passée les troubles si dangereux dans les montagnes, c'est-à-dire M. Girziczeh.....

Nous avons fait une relation fidèle et circonstanciée, qui a presque 60 feuilles, pour la cour, et nous avons supplié S. M. de daigner agréer les moyens de reformation, que nous avons délibérés. L'Imperatrice vient d'approuver ces jours passés tous nos projets..... L'université sera transférée à Brünn..... Au lieu de Girziczeh on mettra sur mon avis, que S. M. m'a demandé particulièrement, un excellent prêtre suisse, nommé Blarer, qui nous avait formé au séminaire de M. Migazzi dans les beaux commencements de son pontificat, tout ce qu'il y a de bons prêtres à Vienne. M. Carl, aussi sur mon avis particulier, sera directeur de la faculté de théologie. C'est un homme grave, sobre, savant et religieux. Un certain prêtre fort ignorant, nommé Kinauer, et établi par M. le vicaire gen. corrépétiteur des seminaristes, sera remplacé par M. Schanza professeur de la morale à l'université et digne élève de M. Blarer. Dieu soit loué de cette bénédiction, qu'il accorde à la pauvre église de Moravie.

Avant de quitter cet objet, je dois vous raconter, M., quelques anecdotes assez curieuses, que j'ai recueillies à Ollmütz.

.....Dans un coin du plafond de la grande salle de l'université d'Ollmütz on voit peints les herétiques des derniers

temps, Wicief, Huss, Luther et Calvin avec ce texte de S. Jean (C. 2, vs. 22) *Crediderunt Scripturæ*. Ainsi ce que le S. Esprit dit pour louer les apôtres, l'esprit des Jés. a tourné pour blamer les heresiarques. N'est-il pas visible que Dieu par cette bévue s'est joué et vengé de l'aveugle haine, que ces pharisiens de la nouvelle loi portaient toujours à sa sainte parole?

.....La cour avait envoyé à Ollmütz pour professeur du droit canon, il y a dix ans, un certain M. Monsc, homme très zélé pour la pureté de la discipline et pour les droits du prince. Ce zèle l'a exposé aux plus horribles persécutions de la part des Jés. tout-puissants alors en Moravie. Il m'a raconté lui-même, ce que beaucoup d'honnêtes gens m'ont confirmé, qu'un jour les Jés. ont rempli toute la ville de ce mensonge : que M. Monsc voulant communier un jour la sainte hostie est disparue entre les doigts du prêtre, qui allait la lui mettre dans la bouche. L'illusion de l'imposture était si forte, que le professeur n'osait presque sortir de chez lui les premiers jours, de peur d'être lapidé par la populace.

Le P. Reidinger, Dominicain, m'a raconté, que devenu professeur en théologie, il y a treize ans, il a été obligé de prendre les degrés à Ollmütz, et par cette raison d'aller voir le P. Swoboda Jés. et alors chancelier de l'université. Celui-ci prévenu déjà de cette visite de cérémonie se leva à son entrée, et allant au devant de lui l'embrassa et le baisa au front un peu au-dessus de l'œil gauche. Le P. Reidinger le quitta fort content d'un accueil si peu attendu. Mais vers le soir il s'est aperçu d'une petite éruption sur le front. Le lendemain matin il ne pouvait plus ouvrir les yeux, la tête était enflée et tout le visage couvert de la vérole. Il a été obligé de garder le lit, de purger et de se faire saigner deux fois. Il a été rétabli en peu de jours, mais il porte un peu au-dessus de son œil gauche une cicatrice très visible en mémoire, dit-il, du baiser jésuitique.....

---

*Lince* ce 14 Janv. 1779.

.....Pour moi, la cour continue à me charger de différentes commissions ecclésiastiques. Vous savez que l'an 1777 j'ai été parmi les montagnards de Moravie depuis le 2 de Juin jusqu'au 3 de Sept. La même année j'ai été à Ollmütz pour la réformation de l'université dès le 18 Nov. jusqu'au 3 de Janv.

1778. Ici dans la haute Autriche je me trouve depuis le 7 d'Août chargé de la commission d'arrondir les paroisses ou d'ériger de nouvelles, pour donner un soulagement aux pauvres villageois, éloignés quelquefois plus de 2 et 3 heures de leurs églises et de leurs pasteurs. Commission fort pénible, non seulement parce que je suis obligé d'être presque continuellement sur les roues, mais parce que ceux, qui ne cherchent que ce qui est à eux, ne voulant sacrifier le moindre intérêt temporel au salut des âmes, ne cessent pas de me traverser en toute manière. ....

.....A Vienne rien de bon ne réussit totalement, tant que Dieu dans sa colère laisse au triumvirat jésuitique [Migazzi, Garampi<sup>1)</sup>, Kerens<sup>2)</sup>] le malheureux pouvoir de traverser toute bonne entreprise. ....

Je n'ai depuis longtemps aucune lettre de la part du Pr. Ev. de Seccau. Il me doit encore une réponse à celle que je lui ai écrite il y a un mois. Je crois que pour ce qui regarde l'église d'Utrecht, il attend comme tant d'autres des circonstances plus favorables.

En Moravie les choses vont à merveille. Dieu soit loué, que les bons montagnards contents des prêtres et des livres, qu'on leur a procurés, se tiennent en repos. ....

---

à *Lince* ce 2 de Mai 1779.

*Monsieur!*

Le digne neveu de l'évêque de Hontheim, un des plus considérables conseillers de S. M. à Vienne, ne me voulant pas donner la liberté de vous manifester son nom, m'a accordé celle de vous promettre les anecdotes les plus intéressantes touchant l'affaire de Febronius. Elles se trouvent entre ses mains, et vous les aurez sitôt qu'elles seront complètes. Le pauvre vieillard presque octogénaire, abattu et confus tant de violences qu'on lui a faites, que de la faute qu'il a commise, s'est démis de son suffraganat de Trèves, et il a eu la liberté de l'Electeur d'aller le 30 d'Avril sur ses terres situées dans le duché de Luxembourg. Là il jouira d'une liberté parfaite, et nous nous attendons à une reparation totale du scandale,

---

<sup>1)</sup> Nonce du pape à Vienne.

<sup>2)</sup> Evêque de Neustadt.

qu'il a donné à l'Eglise en signant la prétendue revocation, qu'on avait forgée à Rome. J'ai lu chez son neveu six à sept lettres écrites de sa main et postérieures à la rétraction, qui avec la grace du Seigneur nous laissent espérer cette reparation. Au reste les *Acta in Consistorio*<sup>1)</sup> et leur réimpression se trouvent aujourd'hui prohibés dans tous les pays héréditaires d'Autriche. Ce ne sont que les savants, à qui on délivre des exemplaires, imprimés ailleurs, après une permission spéciale et donnée par les censeurs *cum cautela*.

M. Garampi, nonce à Vienne, est parti le 9 d'Avril pour son évêché de Montefiascone. L'on prétend assez généralement qu'il ne reviendra plus; et MM. de la chancellerie d'état n'ont garde de contredire une si douce espérance. C'est un curialiste juré, qui s'est mêlé de toutes nos affaires et qui s'est toujours ligué avec les Jésuites.....

---

.....Je vous félicite, M., de tout mon cœur de la consolation que le Seigneur a ménagée du côté de la Toscane<sup>2)</sup> à la pauvre Susanne<sup>3)</sup>. Et comme c'est un intérêt commun à tous les enfants de la paix, je ne me lasse pas de louer sa bonté et d'admirer le zèle, qu'il a inspiré à nos frères de Siene. J'espère que d'autres universités suivront un si bon exemple, mais je crains en même temps que celles des états d'Autriche pourraient bien être les dernières. Car tout désespère à Vienne de pouvoir aider l'église d'Utrecht pendant le pontificat actuel, et tant que MM. Migazzi, Garampi et Kerens obsèdent l'Impératrice. Et cependant je n'omettrai rien pour exciter par le nouveau motif le courage amorti de quelques-uns, et de vous procurer des lettres de communion de la part des évêques de Brixen et de Laybach.

.....Mais la bénédiction, que Dieu répand sur le grand séminaire de Brunn en Moravie, est tout-à-fait admirable.....

.....Vous ne sauriez croire, M., combien le goût de la bonne théologie et l'esprit des canons gagne cette heureuse jeunesse sous de tels maîtres. Sur 56 seminaristes, qui l'année dernière composaient la maison, il n'y en avait que 15 à 16,

---

1) Ce sont les actes de rétractation de Febronius, fabriqués à Rome le jour de Noël 1778.

2) Sous le grand-duc Léopold.

3) C'est bien l'église d'Utrecht.

qui n'avaient pas encore commencé à apprendre le français ; quoique cette étude ait été laissée au libre choix de chaqu'un. Presque tous ceux, qui sont pauvres, s'épargnent sur la boisson passée pour chacun par l'œconomie de la maison, de quoi acheter des livres.....

.....Pour le Febronius je dois vous confesser, que j'ai été un peu dupé par M. de Krufft, son neveu, chez qui j'ai vu de mes yeux 5 ou 6 lettres de la propre main de M. de Honthheim, qui constatent toute la violence qu'on lui a faite, pour le déterminer à la révocation. Ce conseiller d'état pour les affaires étrangères ne me veut pas delivrer les pièces, qu'il m'avait d'abord promises pour vous, parce qu'il s'est un peu affaibli depuis par l'appréhension d'offenser notre duc Albert de Saxe, frère de l'électeur de Trèves. Néanmoins voici de quelle manière on a mené le dernier fait selon lui. Le pape ne pouvant pas digerer la honte dont la gazette de Florence avait couvert sa première démarche, a chargé son nonce de porter ses plaintes au grand-duc et de demander satisfaction de la part du gazetier. S. A. R. en ayant été avertie a fait dire au nonce, en lui accordant l'audience, *qu'elle souhaitait pour l'honneur de sa sainteté, que M. le nonce ne lui parlât point de l'affaire de Febronius.* Le nonce s'est tu et Rome s'est avisé d'envoyer une minute à son nonce de Cologne, avec ordre de l'adresser à l'électeur de Trèves, afin que celui-ci la fasse souscrire à M. de Honthheim et imprimer dans la gazette de Coblenz, ce qui a été exécuté.

.....Avant de finir je dois vous communiquer une histoire, qui pour n'être plus nouvelle me paraît assez importante pour l'église d'Utrecht. C'est M. le Baron de Sperges, conseiller d'état pour les affaires étrangères et référendaire intime pour les choses ecclésiastiques de LL. MM., qui me l'a raconté ces jours passés dans ma maison. Clement XIII s'était une fois plaint à l'Imperatrice de ce que MM. les États généraux persécutaient les missionnaires et ne voulaient point des pasteurs pour leurs sujets catholiques que ceux du clergé national ; et il pria S. Maj. d'entreposer ses bons offices pour détourner L. H. PP. de cette résolution. L'Imperatrice l'a refusé et s'en est expliquée, disant à M. de Sperges : *Je trouve fort naturel que MM. les Hollandais préfèrent leur propre clergé à des missionnaires.*

à Propstdorf ce 16 de Mai 1780.

.....Vous savez déjà, M., de quelles voies la divine providence s'est servie pour m'affranchir d'une occupation [de censeur de livres] ingrate, fort onéreuse à un pasteur et coureuse en même temps; ayant été le seul censeur sans appointement, et le seul qui avait de dépenses à faire pour la censure.

Il faut seulement ajouter à l'histoire de ma dernière persécution<sup>1)</sup>, 1° que les Exj. y ont beaucoup perdu, ayant par leurs mensonges et impostures montré une passion si démesurée contre ma personne, que les plus indifférents en ont été indignés; et ayant de l'autre côté trop imprudemment donné connaissance des annales de leurs forfaits à beaucoup de gens qui n'en savaient rien.....

.....4° Que sitôt que les Jés. de Vienne avaient cru m'avoir ôté la protection de la Cour, ils se sont hatés par le ministère de MM. Migazzi et Garampi d'exciter de nouveau mon évêque contre moi. Leurs lettres ont eu cet effet à Passau, que S. Em. a fait biffer mon nom de la liste de ses conseillers ecclésiastiques, et défendu à mes anciens collègues d'entretenir aucun commerce avec moi. *Ejecerunt nomen meum tanquam malum — extraneis factus sum fratribus meis.*

Je me réjouis M. de tout mon cœur de la consolation, que le Seigneur vient d'accorder de la part de la Toscane à sa pauvre église opprimée chez vous. On a lieu d'espérer beaucoup du côté de Vienne. Il est très constant, que la grande princesse<sup>2)</sup>, que nous regrettons, n'a voulu voir pendant toute sa maladie ni Migazzi ni Kerens. Elle n'a manqué de son vivant que de la force de résister toujours à leurs importunités, mais au reste elle entrevoyait assez leurs artifices. Et si quelquefois elle les avait trop écoutés, c'était plutôt par un excès de sa bonté que par séduction.

Pour l'empereur<sup>3)</sup>, le card. Migazzi n'a aucun crédit auprès de S. Majesté. C'est un prince admirable. Dieu l'a doué d'un si grand amour pour la vérité et pour la justice, d'un zèle si infatigable pour le travail, et d'une tendresse si attentive et si universelle pour les petits, qu'il gagne tous les cœurs. Pour vous marquer quelques traits de sa sagesse, qui regardent de près la religion, en voici quelques-uns. Un peu de

---

<sup>1)</sup> Voir les Nouv. Ecclés. 1782, p. 149 sq.

<sup>2)</sup> L'impér. Marie-Thérèse, morte en 1780.

<sup>3)</sup> Joseph II (1780-1790).

jours après la mort de son auguste mère il est venu à Vienne une plainte contre un évêque d'Hongrie, qui croyant rendre service à Dieu a fait quelque violence à des pauvres schismatiques ou herétiques de son diocèse. La chancellerie d'Hongrie dans son rapport pour la Cour avait presque unanimement improuvé cette tyrannie. L'empereur y a écrit de sa propre main ces paroles latines : *Placet. Et hortor vos omnes ad mansuetudinem et charitatem, quæ est suprema lex Jesu Christi.....*

.....Sa Majesté a aboli toutes les missions dans ses états héritiers, disant : Je trouve que dans les pays catholiques, où l'on a assez de pasteurs ordinaires et où l'on ne manque pas des moyens d'en augmenter le nombre dans le besoin, on peut bien se passer de missions ; et *je veux que le nom des missionnaires si généralement odieux à mes peuples soit oublié.*

Auprès d'un tel prince nous ne craignons rien pour le séminaire de Brunn, qui vient d'être attaqué furieusement par les Exj. D'abord après la mort de l'Imperatrice ils ont tellement séduit l'archevêque d'Ollmütz et l'évêque de Brunn, que les deux prélats par la voie du gouvernement de la Moravie, tout jésuitique, ont déferé à la Cour cette sainte maison comme une pépinière des herétiques et demandé l'expulsion de ses supérieurs MM. Carl, Blarer et Schanza ; qui ne cessent pas, disent-ils, d'infecter la jeunesse ecclésiastique par des lectures les plus dangereuses, et entre autres par celle *du méchant livre de P. Nicolai.* (Ils voulaient dire des ouvrages de M. Nicole.) La chose est à Vienne entre de fort bonnes mains, et M. le conseiller de *Krisch* en est le rapporteur. Comme je n'ai pas été en ville il y a cinq semaines, j'ignore la suite précise de cette affaire <sup>1</sup>). .....

à Propstdorf ce 10 de Fev. 1781.

.....Notre incomparable empereur fait des merveilles. Il a assujetti tous les réguliers de ses états à leurs évêques *salvo recursu ad Principem*, et leur a défendu tout commerce avec des généraux étrangers. Il vient de défendre severement aux évêques, de publier aucune Bulle ni Bref de Rome, sans l'avoir montré et obtenu le *Placet*. Nos Capucins et Franciscains

---

<sup>1</sup>) Pour le procès suscité aux supérieurs de ce séminaire, voir les *Nouv. Ecclés.* 1781, p. 121 sq.



s'étant à la charge du pauvre peuple multipliés excessivement, il leur est défendu de recevoir des novices jusqu'à nouvel ordre. Le trafic honteux avec les aumônes pour les messes est de même severement prohibé. Les Exjés. ayant fait imprimer à Gratz, où l'évêque de Seccau Comte d'Arco leur est vendu, *Le sacré cœur médité*, leur P. Canale fameux confesseur des dames à Vienne en avait fait venir 100 exemplaires. La commission des livres ne voulant pas condamner cette méchante production par la seule raison, qu'elle a été imprimée avec permission dans une ville autrichienne, le censeur Bartolotti a fait son vœu séparé contre la pièce. Quand la chose a été débattue au Conseil d'Etat, plusieurs de MM. les conseillers opinaient qu'on pourrait demander l'avis de la faculté de théologie. Mais l'empereur a décidé : *que les raisons déduites par Bartolotti ne sont que trôp suffisantes pour rejeter cette dévotioncule absurde et phantastique*. La décision de S. M. est d'autant plus juste, que la Cour avait déjà, il y a environ 3 ans, demandé sur cet objet l'avis de la faculté, qui était contraire à ce nouveau culte nestorien.

..... Les soi-disants [Jésuites] ont donné le 17 de ce mois un grand scandale à la ville de Vienne dans l'église des Minimes. On y a baptisé toute la famille juive assez riche, appelée Hönig. Les hommes s'y sont présentés avec de belles perruques et les femmes et filles avec des coiffures à la mode. L'Exjés. Nekrep prévôt mitré et leur baptiste pour épargner les unes et les autres se contenta de jeter quelques gouttes d'eau sur le front de ses catechumènes en les baptizant. Cette histoire nous a ramené le souvenir d'une autre, qui s'est passée l'année dernière. Une pauvre famille juive de la Moravie avait présenté à feue l'Imperatrice une requête, dans laquelle, s'appuyant sur l'attestat qu'elle y joignit, elle supplia S. M. de lui procurer *quelque riche parrain*. L'attestat était du P. Mazzioli curé de l'hospital de la ville. L'Exjésuite y disait : qu'ayant assez instruit cette famille, *rien ne l'empêchait de lui conferer le baptême, que le défaut de quelque riche parrain*. Parce que, ajoutait-il, l'expérience ne fait que trôp voir, que de semblables proselytes, quand on ne les assiste pas assez dans leurs nécessités, sont dans un danger éminent de retomber dans le judaïsme. S. M. a été scandalisée autant par la demande que par l'attestat.....

..... Je prévois que les évêques opprimés dans les Pays-bas pourront trouver un puissant protecteur dans un souverain, qui n'a d'autre passion que pour la justice et pour la vérité, ni du zèle que pour l'ordre et pour le bien de l'humanité. Ils pourraient bien, quand je vous marquerai le temps, s'adresser immédiatement à lui ; mais s'ils trouvent le moyen de le faire par l'entremise de son auguste frère le Grand-Duc, tant mieux. L'Empereur connaît parfaitement bien les prétentions outrées et violentes de la Cour de Rome.....

*Propstdorf* ce 27 de Mars 1781.

*Propstd.* ce 5 de Mai 1781.

*Monsieur!*

*Cantemus Domino, gloriose enim magnificatus est.* Sa vérité vient de triompher entièrement sur la profonde malice et la grande puissance de nos Exjés. Le 25 du mois passé (jour de ma naissance) l'Empereur a décidé d'une manière à jamais mémorable le procès du seminaire de Brunn, dont vous aurez ces jours-ci l'histoire détaillée par la main de M. Schanza.

Les principaux points de la décision sont : 1° S. M. a vu avec un *plaisir particulier* le peu de fondement des accusations intentées contre les superieurs et les membres du seminaire ; elle lui assure sa grace et protection, trouve bons *tous* ses arrangements ; et comme cette maison se trouve décriée jusqu'en Bohême et en Silesie, elle ordonne pour en réparer l'honneur et rétablir la juste confiance du public, d'adresser des rescrits non seulement au gouvernement de la Moravie, mais aussi à ceux de Prague et de Troppau. 2° Comme il semble que l'archevêque d'Ollmütz et l'évêque de Brunn ont été entraînés par leurs théologiens respectifs (les Jés.) le gouvern. les doit avertir de la part de S. M. qu'ils auront à l'avenir à suivre des conseillers plus sages et tels, qui aient fait leurs études de théologie et du droit canon dans nos universités ; qu'autrement S. M. se trouverait obligée, de nommer des personnes propres à veiller sur la bonne doctrine à *tous les examens pour les ordinations.*

..... 9° Le prêtre Blarer doit faire par écrit une excuse respectueuse à son évêque, à qui il a un peu manqué ; néanmoins comme son zèle et son habileté sont reconnus, S. M. ne le pouvant laisser plus longtemps à Brunn *le nomme directeur*

*du seminaire archiépiscopal de Vienne*, pour y veiller à l'exécution des ordres, que la Cour a donnés ou pourra donner pour le bien de cette maison. 10° Le card. Migazzi s'étant ingeré dans une affaire, qui ne le regardait nullement parce qu'il n'est pas le superieur des autres évêques, et s'étant avisé de declamer d'une manière indécente contre un seminaire, en tachant sans examen d'exciter contre ce qu'on y enseigne d'autres évêques : S. M. ne pouvant regarder d'un œil indifférent une telle conduite ordonne à sa chancellerie de l'en blâmer par un decret, en lui marquant *son mécontentement* et lui enjoignant d'avoir soin de la *bonne* conduite de son propre diocèse et de son seminaire, *sans s'arroger* l'inspection ou le pouvoir sur les autres.....

le 15 Nov. 1781 <sup>1)</sup>.

Le conseil d'état de l'empereur m'avait exhorté de faire un écrit, qui a été imprimé sous ce titre : *Lettre d'un curé Autrichien sur la tolérance des hétérodoxes selon les principes de l'église catholique*. Depuis peu il a paru à Vienne un sermon fait à Ausbourg par l'Exjésuite Merz contre la tolérance, quoique avant ma lettre et déjà à la fête de la Pentecôte passée. J'ai été obligé de refuter ce furieux sermon dans un écrit : *Le texte de l'intolérant d'Ausbourg avec des notes d'un Autrichien*. J'ai aussi eu quelque part à une petite mais très importante dissertation de M. Sonnleitner avocat : *Sur le droit du Prince à l'égard du Placet pour les bulles dogmatiques*.

..... On publiera aussi à ma coopération et sollicitation le traité pour la réunion des protestants entre M. Bossuet et Molanus avec une préface..... Je suis chargé actuellement de travailler à une instruction pastorale sur l'obéissance chrétienne dûe aux loix du souverain.

M. Blarer se trouve depuis quelque temps dans le seminaire de Vienne. Quand il a été à l'audience de l'empereur, S. M. lui ayant ouvert la porte lui dit avec cette bonté, qui ravit tous les cœurs : *Herein, herein! Reverendissime!* Dieu lui a donné l'occasion et la sagesse de dire à son souverain d'excellentes vérités dans cette audience.

..... La plus grande nouvelle chez nous est, que l'empereur a fait une loi pour déclarer inhabiles de tout bénéfice

<sup>1)</sup> Il n'y a point de nom de lieu dans le manuscrit.

ecclésiastique de ses états tous ceux, qui à l'avenir feront leurs études dans le Collège Germanique de Rome. Ce collège tirait annuellement 300,000 ₰ d'Italie sur le duché de Milan; qui seront employés pour l'éducation de la noblesse ecclésiastique dans la patrie.....

---

*Propstdorf* ce 30 Dec. 1781.

.....Le card. Migazzi s'était avisé de faire des remontrances contre la loi qui supprime les deux fameuses Bulles. Il a dit que pour celle « *In cœna Domini* » il ne veut pas y insister, attendu que *Rome même ne continue plus à la publier*. Mais que comme la Bulle Unigenitus est *dogmatique et reçue de toute l'église*, il ne saurait l'abandonner ni permettre à son clergé de ne plus respecter un jugement si solennel de l'église. Ainsi il suppliait S. M. de n'exiger pas de lui une chose qui va contre sa conscience, et de ne pas permettre à Vienne le cours libre à des écrits qui attaquent cette Bulle. L'empereur lui a répondu: Que S. M. se promet de sa fidélité et de sa soumission, qu'il rendra par lui-même et fera rendre par son clergé l'exacte obéissance à la loi si nécessaire, qui proscrie les deux Bulles. Que pour les écrits S. M. ne pense pas qu'on en publie dans ses états ni pour ni contre la Constitution, mais qu'elle n'empêchera jamais le débit de ceux, qui ont été imprimés ailleurs soit en sa faveur, soit pour la combattre.

Le nonce Garampi s'est plaint à la chancellerie d'état de la gazette de Vienne, de ce qu'elle a rapporté la suppression de quelques couvents en faveur de l'université de Mayence, *sans dire rien* du consentement du pape, en vertu duquel l'Electeur l'avait faite. Il est clair, dit le nonce, que le narré conçu de cette façon est autant injurieux à l'Electeur qu'au pape même: vu que les loix de l'église les plus constantes ne permettent à aucun souverain de supprimer de sa propre autorité aucune maison religieuse sans l'agrément de S. S. Ainsi il demandait satisfaction du gazetier. Mais pour toute réponse M. le nonce a été prié de considérer, que ce n'est pas le cas de se plaindre ni de demander satisfaction; car combien qu'on ait d'exemples, que sur des plaintes des ministres des gazetiers aient été chatiés pour avoir dit trôp, on n'en a pas un seul que quelqu'un ait été puni *pour n'avoir rien dit*. Pour commentaire de cette réponse peu de jours après l'empereur a supprimé

dans tous ses états les instituts des Chartreux, des Camaldules, des filles Carmelites, Clarisses et Capucines. . . . .

Notre bon évêque prince de Laybach a remporté le 27 du mois passé une pleine victoire sur l'intrigue de ses Mendians puissamment soutenue par toute la conspiration des Jésuites de Vienne. Ils ont eu le front de l'accuser à la Cour, que sans avoir *le Placet royal* il a osé leur interdire des usages de dévotion manifestement abusifs (p. ex. le jour de la Portioncule deux de leurs prêtres dans les habits sacerdotaux portaient dans une procession solennelle un écusson élevé avec ces mots en lettres d'or : *toties, quoties*, pour persuader au pauvre peuple, qui aimait déjà à se prosterner devant un si saint tableau, que l'on peut ce jour là gagner l'indulgence autant de fois que l'on veut). L'empereur dans sa sentence 1° loue beaucoup le zèle de l'évêque contre des abus, *qui ne sont pas compatibles, dit-il, avec l'esprit de notre sainte église*. Il en spécifie quelques-unes après l'évêque, et n'oublie pas *la confrerie du St. Cœur*; et il propose expressement ce bon prelat *aux autres évêques comme un exemple digne de leur imitation*. 2° Il ordonne à son gouvernement dans le Carniole de réprimander les cordeliers de Laybach, de ce que sous le *frivole prétexte du Placet royal* ils ont désobéi à *l'autorité ordinaire* de leur évêque. 3° Il exhorte cet évêque d'instruire et de faire instruire par son clergé les peuples dans la vraie doctrine des indulgences etc., de corriger *comme évêque* les prêtres désobéissants et de les dénoncer en cas de résistance. 4° Il enjoint au gouvernement d'appuyer et de soutenir avec toute force le zèle de l'évêque pour la reformation des abus; car *dans ces choses-là, dit l'empereur, il a en sa qualité de pasteur suprême les mains libres, et doit user de toute sa puissance spirituelle*; aussi S. M. espère tout de son zèle si actif contre des abus nuisibles et invétérés. On voit par toute cette résolution, que l'empereur est bien éloigné de vouloir usurper la puissance ecclésiastique, et qu'il souhaite plutôt que les évêques en usassent dans toute son étendue. . . . .

---

à Propstdorf ce 10 Mars 1782.

. . . . . L'empereur ayant fait sur la fin de l'année passée une loi generale pour tous ses états, que les évêques ne doivent pas à l'avenir prêter le serment au pape avant de l'avoir

prêté à sa Majesté, quand cette loi a été publiée en Hongrie, les évêques de royaume en corps, leur primas à la tête, ont fait vers le 10 de Janv. de très humbles remontrances, dans lesquelles ils priaient S. M. de les dispenser de cette nouveauté, s'offrant d'eux-mêmes de *ne plus prêter aucun serment à Rome*. L'empereur, qui n'aime pas la fréquence des serments, a agréé leur demande et leurs offres ; et il est très probable, que proposant aux autres l'exemple de tous les évêques d'Hongrie S. M. abolira enfin dans tous ses états l'intolérable abus de ce serment de vasallage [sic]. . . . .

La tolérance ne produit nulle part chez nous ces funestes effets, ces soulèvements et apostasies que les moines et surtout les Exjés. nous ont annoncés, et qui seraient conformes à leurs vœux. On n'était pas sans crainte pour la Bohême ; mais l'histoire suivante, qui s'est passée, il y a quelques semaines, dans ce royaume, est assez propre pour dissiper nos allarmes. A Polna, une seigneurie appartenante au Pr. de Dietrichstein, sont venu chez le Grand-Baillif un assez grand nombre de paysans ses sujets, pour lui dire, qu'ils pensent de profiter de la tolérance accordée par S. M. et de déclarer, *que nous ne voulons plus, disaient-ils, rester catholiques*. Le B. : *Mais pour quels motifs ?* Les PP. : *Nous en avons plusieurs. Mais entre autres c'est une chose insupportable, que l'on nous défend la lecture de la parole de Dieu*. Le B. : *Vous n'êtes pas sages ; personne ne vous la défend*. Alors un bon vieillard s'approchant dit au Baillif : *M. non seulement on nous la défend, mais on nous maltraite à raison de cette lecture. Je m'avais acheté l'année passée cette bible catholique, que feue l'Impératrice a fait imprimer à Prague. Un jour mon curé m'ayant surpris que j'y lisais me l'a arrachée d'entre les mains, m'a donné si fort de ce s. livre contre ma tête, que j'ai eu l'oreille sourde pendant 3 jours ; puis il l'a emporté avec soi, sans depuis me le vouloir rendre*. Pendant ce récit, mêlé des larmes, les autres murmurèrent hautement contre la tyrannie des ecclésiastiques. Le baillif, voyant les esprits très échauffés pour leur faire entendre raison, leur dit : *Eh bien ! si vous ne voulez plus rester catholiques, personne ne vous y forcera. Mais dites moi, quelle confession voulez-vous embrasser ; celle d'Ausbourg, ou bien la confession Helvétique ?* Les PP. : *Monsieur ! qu'est-ce que vous entendez par ces mots-là ?* Le B. : *C'est à savoir si vous voulez*

*devenir luthériens ou calvinistes? Les PP. Que Dieu nous en garde M. ; ce n'était jamais là notre dessein. Là-dessus le baillif leur dit : je vois bien que vous ne savez ce que vous demandez ; vous ne souhaitez que la liberté de lire la Bible ; vous en jouirez demeurant catholiques. Moi je suis par la grace de Dieu bon catholique, et cependant voilà ma Bible, que je ne cesse pas de lire. Puis se tournant vers son vieillard il lui en fit présent en disant : tenez, mon ami, je vous en fais un présent pour vous dédommager. Puis adressant la parole à tous les autres : Mes enfants, leur dit-il, je vous réponds au nom de votre bon souverain que vous avez la pleine liberté de lire la parole de Dieu ; et si quelque religieux ou ecclésiastique s'oublie à un tel point, que de vous troubler dans cette sainte liberté, vous n'avez que vous adresser à moi : je vous procurerai toujours une bonne justice. Alors les paysans s'entregardant sont si bien revenu, qu'ils s'en allaient fort contents en déclarant au baillif : *qu'à ces conditions là ils aiment mieux à vivre et mourir catholiques.* Quand l'empereur a su cet événement, il a donné ordre au gouvernement de Prague, que ce baillif (M. Hibschmann) *doit être loué par une lettre circulaire par tous les cercles ou provinces de ce royaume. . . . .**

. . . . . Il ne tient pas à ce grand prince que le peuple ne soit pas instruit : il fait tout son possible pour cela. Il multiplie les paroisses ; il donne celles qui sont de son patronage à de bons prêtres ; il protège les séminaires et en fonde de nouveaux ; il poursuit sans relâche la superstition et les abus du clergé. Sous sa protection les éditions de la Bible en diverses langues et le mieux traduites se suivent de près à Vienne et à Prague ; et comme elles sont à un prix fort modique (de 4 à 5 florins) la lecture de ce S. Livre devient de jour en jour plus commune.

Nous attendons N. S. P. le pape à Vienne la semaine prochaine<sup>1)</sup>. . . . . Nous conjurons le Seigneur de tourner ce phénomène extraordinaire au salut de son peuple. Nous souhaiterions trouver à cette occasion quelque ouverture de rendre service à l'église catholique d'Utrecht. Peut-être quelque député de sa part pourrait dans cette circonstance effectuer plus

---

<sup>1)</sup> La relation de ce voyage de Pie VI (parti de Rome le 27 Fevr. et y revint le 13 Juin 1782) se trouve dans les « Acta a Sanctissimo Patre Pio Domino nostro Divina Providentia Papa sexto, causa itineris sui Vindobonensis, anno 1782. »

à Vienne en peu de jours, qu'à Rome en beaucoup d'années. Mais si MM. les Etats donnaient permission à Mgr l'archevêque, à qui je baise très humblement les mains, de se rendre ici en personne, je me persuade que votre paix serait faite. Car rien n'est difficile à la grandeur d'âme de notre empereur et à son amour pour la vérité, la justice et l'innocence opprimée. Pour moi, quand je viendrai en ville pendant le séjour de S. S., je ne manquerai aucune occasion que Dieu me présentera, de m'intéresser pour cette bonne cause..... On attribue au pape les meilleures intentions, qui l'ont déterminé à un si pénible voyage. *Rogate quæ ad pacem sunt Jerusalem!*.....

---

à Propstdorf ce 5 Fev. 1783.

.....M. de Terme vous aura envoyé quelques petits écrits que je me voyais obligé de publier à Vienne. Le premier était *Une lettre sur la tolérance dans les principes de l'église catholique*. Intimement persuadé qu'il ne peut jamais être permis à un chrétien de persécuter qui que ce soit, j'ai tâché dans cette lettre d'instruire et de désabuser les simples que la malignité et la bêtise de nos zelanti excitait continuellement à murmurer contre l'importante loi sur la tolérance des Protestants, et à calomnier la religion de l'empereur. Ayant été attaqué par divers anonymes Exjésuites, je leur ai opposé une *II Lettre sur la tolérance*, pour détruire leurs sophismes. Mais la remontrance de M. l'évêque de Brixen adressée contre la tolérance à S. Maj. ayant fait quelque impression sur les esprits,..... j'ai été obligé de publier la *III Lettre* sur le même sujet. Toutes les trois ont été au crêve-cœur des Jésuites assez bien reçues du public, et je souhaite qu'elles méritassent quelque approbation de votre part.

Vers la fin de 1781 le scandale de prêcher publiquement contre les démarches de la Cour était devenu general à Vienne. Les Exjés., qui y occupent les premières chaires et les Mendians excités et confirmés sous main par le card. Mig..... ne faisaient presque plus aucun sermon sans se déchaîner contre l'empereur et contre ses conseillers. Il est vrai, que pour ordinaire ils masquaient leurs desseins, mais ils étaient trop expliqués par les circonstances pour n'être pas entendus; et Vienne ne manquait pas de commentateurs qui courraient les maisons avec des explications analogues à leurs vues. Le



grand nombre des coupables ne permettant pas à la police d'user de sévérité, la divine providence nous a fourni contre cette séduction un remède efficace sans être violent. Une petite compagnie de jeunes gens des lettres a entrepris de donner au public un ouvrage périodique, qu'elle nomme en allemand: *Wöchentliche Wahrheiten für und über die Prediger in Wien*. C'est-à-dire: *Vérités hebdomadaires* (on en publie chaque Jeudi 1, 2 ou 3 feuilles) *tirées des observations sur la prédication de Vienne et adressées aux prédicateurs*. Elles sont fort bien écrites pour le style, mais le mal était, que les auteurs manquaient absolument de la théologie; comme il se voit par les premières feuilles de leur ouvrage. Ainsi je ne pouvais pas refuser d'entrer dans leur compagnie pour les aider sur cet article. Or cela m'a beaucoup occupé. Car il y avait des objets qu'il fallait traiter à fond et en détail, vue la grande ignorance et en même temps la docilité du peuple de Vienne; p. e. les indulgences, le culte des saints et des images, la lecture de la Bible etc. Mais Dieu soit loué de la benediction particulière et toute visible, qu'il lui a plu d'accorder à cet écrit..... Il y a quelques prédicateurs, qui n'ayant été qu'entraînés par l'exemple des autres, ou poussés par leurs préjugés, en sont revenu et se sont corrigés; et le petit peuple même commence à prendre du gout aux sages sermons des prédicateurs instruits et bien intentionnés; qu'on n'oublie pas de louer dans la dite feuille.....

---

le 7 Juin 1783.

*Monsieur!*

L'aveuglement pénal dont le Seigneur avait frappé si visiblement ses adversaires les Loyolites, pour les détruire par eux-mêmes, vient de produire chez nous un événement très consolant pour l'Eglise et en particulier pour celle d'Hongrie. Les gens de bien à Vienne ont observé jusqu'ici, que l'empereur, nonobstant sa grande pénétration, connaissait moins les Jésuites que n'avait fait feu sa mère; et ils ne pouvaient voir qu'en gémissant, comment les Exjés. Hongrois ont réussi à se maintenir exempts de la commission aulique des études, et à s'assujétir entièrement l'université de Bude. Mais notre incomparable souverain passant par cette capitale le 27 d'Avr. a jeté un coup d'œil sur leur méchanceté et n'a pas tardé d'y remédier efficacement. S'étant rendu après le service divin (à

qui selon sa coutume invariable il avait assisté dans l'église paroissiale) à l'université, et y ayant examiné par lui-même la bibliothèque, le séminaire et le collège des nobles, S. M. a montré d'abord son mécontentement aux Exjés. Mako et Pray, qui l'accompagnaient partout. Ayant su que la plupart des 34 Exjés. placés à l'université [y étaient<sup>1)</sup>] pour manger inutilement les fonds destinés aux frais des études, et pour y perpétuer l'ancienne ignorance systematique, l'empereur écrivit le même jour au chancelier d'Hongrie à Vienne (C. d'Esterhazy), pour lui dire entre autres ces propres paroles: *Universitas Budensis undequaque Jesuitismum redolet*. Puis S. Maj. fit appeler M. Urminy conseiller aulique et rapporteur sur les affaires d'études pour l'Hongrie à Vienne et lui dit: M. Urminy, je trouve dans cette université tout le contraire de ce qui est prescrit. Or cela ne regarde que vous. Vous ne quitterez donc pas Bude avant d'y mettre ordre. Et si mes règlements pour les études n'y seront pas à l'avenir mieux exécutés, ce sera vous qui m'en répondrez.....

---

le 11 Juillet 1783.

*Monsieur!*

Dans une de vos dernières lettres vous avez demandé, M! si nous avons à Vienne quelques autres formules pour la prière publique, que celles que le Pr. de Terme vous a communiquées, le gazettier de Leide ayant prétendu, que nos cantiques pour la messe paroissiale sont de telle façon, qu'un Réformé pourrait les chanter avec nous. J'ai l'honneur de vous dire, M., que nous ne connaissons d'autres que ceux que vous tenez déjà, et que vous n'estimerez certainement pas trop calvinistes; et en même temps qu'après quelques reflexions je crois avoir trouvé la solution de l'énigme. Le Cardinal détestant le règlement, quoique si conforme à l'esprit de l'Eglise, que l'empereur vient de prescrire pour la dévotion publique, a inventé entre autres moyens pour le décrier et le décréditer dans l'esprit du peuple, celui de choisir pour la messe qui se chante chaque jour par le peuple dans l'église de St. Etienne un prêtre, qui la lit avec le plus de celerité. De là il est souvent arrivé, que le peuple chantant l'Offertoire, le prêtre était

---

<sup>1)</sup> Ces mots sont probablement omis par l'auteur.

déjà à la communion. Or dans les stances pour l'Offertoire il y a ces paroles allemandes : Herr lass doch diese Gaben dir wohlgefällig sein, die wir geopfert haben. *Es ist zwar Brod und Wein.* Ce qui veut dire en français : Seigneur ! agréez ces dons que nous venons d'offrir : *il est vrai, que ce n'est que du pain et du vin.* Un calviniste de Vienne attiré par la curiosité d'assister à une messe, où l'on chantait ces paroles dans le temps que le prêtre communiait, n'est-il pas naturel qu'il ait rapporté le fait comme une nouvelle assez singulière dans quelque lettre à un ami, en y ajoutant la reflexion qui se lit dans la gazette ? Il est même très probable, à qui connaît assez la méchanceté du Cardinal et de son parti ennemi déclaré de la Cour, que la reflexion vient de la part de quelque Migazzien zélé, qui s'étudie jour et nuit pour inventer des calomnies contre la religion de son souverain. Au reste le gouvernement a remédié depuis peu au désordre qui y a donné lieu, en adressant au consistoire l'ordre pour le prêtre, qu'il doit s'arrêter à chaque partie de la messe de façon que le peuple avec son chant puisse suivre l'ordre de la liturgie ; ce qui s'observe aujourd'hui exactement.

Le Card. Archev. se trouve actuellement engagé dans un procès, dont probablement il ne se tirera pas avec honneur. L'Exjésuite Schwikhart, prédicateur dans l'église métropolitaine, a prononcé le dimanche de la Pentecôte dans le présence de S. Em. un sermon, qui a été dénoncé comme séditieux. Le gouvernement ayant enjoint au Consistoire d'enquérir et de rapporter sur l'article, l'archevêque sans le Consistoire, qu'il n'a pas eu garde de convoquer, n'a dit autre chose dans son rapport laconique, sinon, que le prédicateur niait d'avoir avancé les propositions dénoncées, et que S. Em., qui était présente au sermon, doit être reçu comme *en sa qualité d'évêque le témoin le plus valable*, quand elle confirme, comme elle fait, la négation de l'accusé en disant : qu'elle n'a point entendu les propos en question. Or il y a plusieurs reflexions, qui se présentent contre ce témoin prétendu le plus valable, et qui fondent de bonnes exceptions contre son témoignage. 1° C'est un témoin, dans qui le public est fondé de présumer *l'ignorance du fait* ; toute la ville sachant que pendant le sermon S. Em. pour passer son temps aime à donner audience, ou à causer avec ses gens dans son oratoire. 2° C'est un témoin

*niant*, qui a contre lui un nombre de témoins irréprochables de tout état, même ecclésiastique, qui affirment unanimement d'avoir ouï par eux-mêmes les propositions séditieuses. 3° C'est un témoin doublement *prévenu* pour l'accusé, Schwikhart étant non seulement membre d'une société protégée publiquement par S. E., mais un prédicateur placé par son choix sur la chaire de la grande église. 4° C'est un témoin visiblement *intéressé*, justement en sa qualité d'évêque, qui doit répondre de la conduite de ceux, qui prêchent en son nom etc. ....

---

le 28 d'Avril 1784.

..... Je vous prie, M., d'observer un peu notre très rusé Exj. *Nekrep*, qui se trouve actuellement à Paris. Nous ne doutons pas, que son voyage a été dicté par les interets de sa société. Il lui est arrivé, il y a quelques mois, un accident assez humiliant. Il tenait dans son Academie des langues orientales un garçon, mauvais étudiant, qui servait et lui et les élèves, et qui selon la coutume des Jésuites était mal payé. Un jour M. le prelat *Nekrep* lui dit : « Mon cher *Sonntag*, c'est le nom de cet Alsacien, ne voudriez-vous pas vous faire prêtre ? Vous seriez alors mieux à votre aise, ayant 30 kr. par jour pour la messe. » Le pauvre garçon, qui n'avait jamais étudié la religion, accepta avec joie la proposition et ne montra autre peine que sur la difficulté de parvenir à une charge si commodement lucrative. Laissez-moi faire, lui repliqua *Nekrep*. Il lui procura en peu de temps le *titulum mensæ* de feue l'Imperatrice et les ordres de l'archev. de Vienne. Après 6 ans de pretrise, voilà M. *Sonntag* qui vient se presenter au C. *Migazzi*, pour le prier de le reduire à la communion laïque, afin qu'il puisse se marier. S. Em. pour toute réponse le fit enfermer. Après avoir recouvré la liberté *Sonntag* va chez M. *Fock*, Ministre des Lutheriens à Vienne, pour s'enrôler dans sa communion. Au lieu de le recevoir celui-ci se rend auprès du Cardinal et l'en avertit. Alors S. Em. envoie *Sonntag* comme s'il était fou à l'hospital d'Espagne. Mais le lendemain les medecins de la maison ayant examiné son état, ont déclaré qu'il n'y a point de manie ; et ont prié S. E. de le reprendre. L'apostat irrité par tant de mauvais traitements precedents, et enragé par la dernière insulte ne voulait écouter aucun ecclésiastique, que le Card. allarmé de l'éclat du scandale lui envoyait. On lui fit

demander s'il ne voulait parler M. Nekrep. « Ho ! ce fourbe là, répondit-il, qui n'a aucune religion ! Non, non, je ne veux pas le voir. » Les 6 semaines accordées par la loi de la tolérance étant écoulées, et l'apostat perseverant dans sa resolution de se faire Lutherien, étant un étranger il a été par ordre de l'empereur conduit aux frontières avec défense de ne plus retourner dans nos états. ....

---

le 15 d'Avril 1785.

..... Vous continuez vos plaintes sur mon silence. Il serait tout à fait inexcusable envers un tel ami, si j'étais moins occupé. La seule gazette ecclésiastique de Vienne me coute presque tout le temps, que la conduite des âmes me laisse. Je suis sans aide dans ce pénible travail là. Ajoutez la correspondance très nécessaire avec plusieurs évêques, prêtres et autres, qui dans notre patrie mettent quelque confiance en moi ; et l'affaiblissement de mes yeux, que je n'ose plus astreindre guères pour écrire à la bougie. ....

---

Février 1787.

..... Il vient de paraître à Francfort 62 pages in 8° en langue allemande *Le Precis de ce qui a été délibéré au congrès d'Ems, et signé de 4 archevêques ; avec la lettre approbatoire de l'empereur*. Les 23 articles qui y sont arrêtés embarassent <sup>1)</sup> tout ce qui doit faire l'objet d'une reformation chretienne et durable. Les archevêques n'appellent cette belle pièce que du nom modeste de *poncluation*, qui doit être présentée au *futur concile*, disent-ils, *au moins national*. Dans leur lettre à l'Empereur ils lui parlent le langage des Pères ; et S. M. celui des Theodoses dans sa reponse d'approbation. C'est visiblement l'œuvre de Dieu. *Magnus Dominus et laudabilis nimis*.

Si le Concile national a lieu, je ne saurais douter, que l'église d'Utrecht y trouvera toute la protection de l'église germanique. En cas même que ce Concile, que les archevêques desirent *incessamment*, n'aurait pas lieu, je suis persuadé que c'est le temps le plus favorable, où l'église opprimée devrait communiquer ses Actes aux chefs de notre église aussi éclairés que bien intentionnés. ....

---

<sup>1)</sup> Il faut lire *embrassent*.

.....En finissant je vous prie, Monsieur, d'excuser mon long silence et de croire, qu'effectivement je suis surchargé des travaux. Comme je ne suis pas en ville, la seule redaction de la gazette ecclésiastique me coute la moitié de mon temps, pour recueillir et verifier les faits, pour satisfaire la censure etc., etc. Grace au Seigneur, que le credit de cette feuille va toujours en croissant. *Messis multa, operarii autem pauci.*

Conservez-moi, M., je vous en conjure, votre très précieuse amitié, et n'oubliez pas dans vos ss. prières celui, qui sera toujours avec un respectueux attachement

Monsieur

Votre très humble et très obéissant serviteur

WITTOLA.

---